



MISE EN PLACE DE CONTRATS COLLECTIFS

 **Nexiom Patrimoine**

Experts de votre Patrimoine

Vous êtes une entreprise et souhaitez mettre en place pour les salariés des couvertures facultatives supplémentaires :

- ▶ Retraite
- ▶ Prévoyance
- ▶ Mutuelle Santé



vos AVANTAGES

- Vous disposez de l'appui de spécialistes à votre écoute pour répondre à vos interrogations
- Conseil dans votre intérêt en totale indépendance
- Courtage effectué auprès de plusieurs compagnies pour bénéficier d'une offre concurrentielle la plus large possible

CARACTÉRISTIQUES

- Elaboration d'un cahier des charges en fonction de vos besoins et/ou de la convention collective en vigueur dans l'entreprise
- Présentation de plusieurs offres et sélection des devis les plus concurrentiels en termes de niveau de cotisation et de garantie
- Rédaction des documents internes de mise en place des contrats (décision unilatérale de l'Employeur, liste d'émargement, courrier de dispense d'adhésion etc.)

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Une équipe pluridisciplinaire, homogène et pilotée par un interlocuteur unique
- Un accompagnement de proximité, personnalisé et indépendant
- Une méthodologie pragmatique et adaptée à votre secteur d'activité
- Une mise à jour technologique permanente de nos outils et méthodes
- L'association d'expériences multiples et une constante actualisation des connaissances pour vous proposer un conseil performant

vos BÉNÉFICES

- Des contrats justes et érigés selon vos besoins
- Tarification et fiscalité des contrats collectifs plus avantageuses que celles de contrats individuels
- Sécurisation de la mise en place (respect des obligations de fond et de forme)
- Une vraie démarche de fidélisation et de motivation des salariés

Contacts

Nexiom Patrimoine

Immeuble CAP LEVANT
76-78 rue de Reully
75012 Paris – France

Tel : +33 (0)1 43 43 33 23

Site : www.nexiom-patrimoine.fr

Blog : www.leblog-atom.fr

Email : thomas.rone@nexiom-patrimoine.fr